



MHM

# VERS UN PLAN LOCAL DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2022 – 2030

Présentation de la démarche et de la vision

•  
Septembre 2021  
•

Mercier  
Hochelaga-Maisonneuve  
Montréal 

# TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE .....	3	4 PORTRAIT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS MHM .....	22
MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT .....	4	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES .....	23
1 INTRODUCTION .....	5	ANALYSE DU TERRITOIRE .....	27
2 COMPRENDRE L'URGENCE CLIMATIQUE .....	8	5 VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS .....	33
D'OÙ PROVIENNENT NOS ÉMISSIONS DE GES? .....	10	ET SI ON SE PROJETAIT EN 2050? .....	40
QUELS CHANGEMENTS CLIMATIQUES ATTENDENT MHM? .....	13	ANNEXE 1	
QUELS IMPACTS AURONT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES? .....	14	CARTE DE VULNÉRABILITÉ AUX PLUIES ABONDANTES .....	42
3 MHM ENGAGÉ POUR LE CLIMAT .....	16	ANNEXE 2	
UNE DÉMARCHE STRUCTURANTE ET COHÉRENTE .....	17	CARTE DE VULNÉRABILITÉ AUX VAGUES DE CHALEUR .....	43
CHAMPS DE COMPÉTENCES .....	19	ANNEXE 3	
ÉTAPES ET CALENDRIER .....	20	CARTE DE VULNÉRABILITÉ AUX TEMPÊTES DESTRUCTRICES .....	44
		ANNEXE 4	
		CARTE DE VULNÉRABILITÉ AUX SÉCHERESSES .....	45
		RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE .....	46





# MOT DU MAIRE

Vers un *Plan local de transition écologique 2022-2030*, c'est l'amorce d'un important virage en faveur de l'environnement. Cette orientation prise par l'arrondissement constitue une belle occasion de dresser un portrait des actions déjà entamées, mettant ainsi la table pour les gestes à poser afin de réaliser la transition écologique. La mise en œuvre de cette vision ambitieuse se concrétisera sur un horizon de près de 10 ans. Une vision forte pour le bien commun qui sera soumise à la consultation en vue d'adopter, collectivement, le Plan d'action en transition écologique.

Ce plan local n'est pas isolé. Il est en adéquation avec le **Plan stratégique Montréal 2030**, dont l'un des piliers est la transition écologique, ainsi qu'avec le **Plan climat 2020-2030 de la Ville de Montréal**, qui vise l'atteinte par la métropole de la carboneutralité en 2050. Il s'inscrit aussi dans la poursuite des actions engagées avec la *Déclaration pour redresser le déficit vert de l'arrondissement*. Nous avons déjà résolu de donner un coup de barre à nos opérations de verdissement, d'augmenter significativement les interventions d'entretien des espaces verts et de voir à la préservation des sites naturels. C'est un des moyens pour lutter contre les îlots de chaleur et les effets des gaz à effets de serre (GES), et les grands principes directeurs du plan d'action en transition écologique poursuivent ces démarches en les intensifiant.

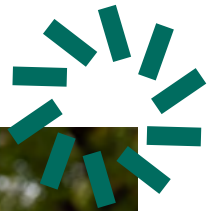
Car rappelons que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a déposé, le 9 août 2021, un rapport qui sonne l'alarme : il y a urgence d'agir pour répondre aux grands enjeux environnementaux et sociaux causés par la crise climatique, maintenant inévitable.

Ces gestes concrets que nous décidons de poser peuvent bousculer, en changeant nos façons de vivre et de consommer. Cela ne doit toutefois pas affaiblir notre volonté. Il nous faut redoubler d'ardeur pour rehausser la résilience urbaine. Les effets de la crise climatique nous frapperont tous, mais davantage encore les populations déjà vulnérables. Il faut donc agir en solidarité et prendre collectivement soin de notre monde.

L'arrondissement est résolu à œuvrer en ce sens et sollicite votre participation, puisque le plan d'action en transition écologique sera soumis à la consultation publique en 2022. MHM souhaite mobiliser la population et les organisations, et les accompagner dans le processus. Le temps presse et cela va nécessiter une certaine dose de courage. Mais nous avons foi en notre capacité de résilience et nous assisterons la population dans cette transition nécessaire.



**Pierre Lessard-Blais**  
Maire de l'arrondissement



# MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT

Depuis quelques années, l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve est en pleine effervescence. Sa position stratégique et son potentiel de développement urbain en font un endroit fort intéressant, à la fois pour les projets résidentiels, commerciaux et industriels. Ces projets doivent toutefois se faire dans le respect des principes du développement durable. Comme arrondissement, nous avons la responsabilité de faire des choix responsables pour lutter et nous adapter aux changements climatiques.

C'est dans cette optique que l'arrondissement annonce sa volonté de tout mettre en œuvre pour assurer un développement plus sain, plus humain et plus vert. Nous communiquons notamment dans ce document notre vision pour 2030, laquelle se décline en **cinq grands principes directeurs**. Ce dernier, qui prend la forme d'un engagement à poser des actions concrètes, est la première étape d'une démarche plus large qui prévoit une **consultation citoyenne** en 2022 et la publication d'un **Plan local en transition écologique** dans la même année.

Pour la population comme pour les organisations, il n'est pas simple de changer sur autant de plans nos façons de faire. La démarche que nous entamons marque cependant un engagement clair de l'arrondissement à faire sa part pour relever le grand défi devant lequel la planète est placée. Une chose est certaine : c'est par des actions concrètes, des améliorations de nos pratiques et la réalisation de projets innovants et audacieux que nous arriverons à concrétiser le MHM de 2030 auquel

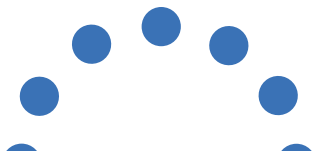
nous rêvons. Plus que jamais, les villes doivent faire preuve de leadership, d'exemplarité et d'excellence, se doter d'expertises multiples en la matière, et s'assurer d'adopter le « réflexe transition écologique » dans chacun des domaines dans lesquels elles œuvrent.

Et ce réflexe, bien qu'il soit déjà présent à MHM, on souhaite l'encourager et le développer davantage. Je tiens par conséquent à remercier tous les employé-es, les partenaires et les acteurs du milieu qui se mobiliseront avec courage et s'appliqueront à concrétiser notre vision.

Enfin, je souhaite souligner la qualité du travail et de la collaboration de chacune des directions de l'arrondissement engagées dans cette démarche, de même que la participation des employé-es et partenaires aux ateliers de préconsultation. Leur tenue aura grandement contribué à structurer notre démarche et à enrichir nos réflexions.



**Serge Villandre**  
Directeur de l'arrondissement



# 1 INTRODUCTION

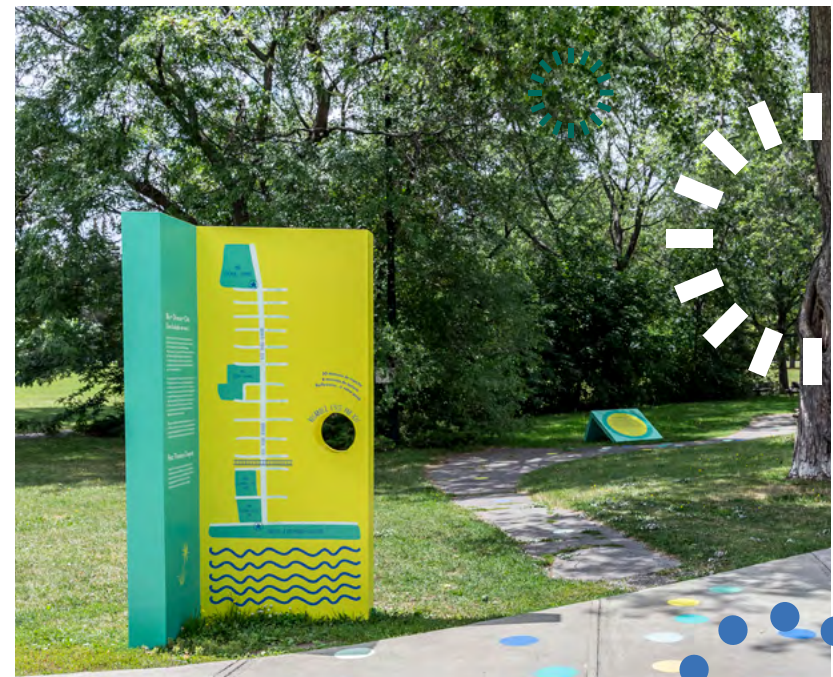
Avec l'accélération des changements climatiques, les événements météorologiques et environnementaux extrêmes sont plus fréquents et ont des répercussions majeures sur la santé humaine et l'économie. Le rapport 2021 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est sans équivoque, il faut agir dès maintenant et ensemble pour limiter le réchauffement planétaire et ses impacts négatifs<sup>1</sup>. Devant cette urgence climatique, les villes peuvent jouer un rôle important en agissant localement pour avoir un impact global positif.

À cet égard, dans les dernières années, l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (MHM) a multiplié les actions pour rendre son territoire plus vert et inclusif. Appuyé par une population fortement mobilisée, l'arrondissement a, entre autres :

- \* Réalisé une **cinquantaine de ruelles vertes** avec la collaboration des citoyen-nes, via le programme Éco-quartier MHM;
- \* Déminéralisé **2400 m<sup>2</sup>** et planté **837 arbres** sur le domaine public en 2020, portant à **1300** le nombre total d'arbres publics et privés plantés par les équipes internes, les organismes et les citoyen-nes de l'arrondissement, ainsi que dans le cadre de nouvelles constructions cette même année;
- \* Aménagé des **rues ludiques** et créé le **parcours Bio Diverse Cité** entre les parcs Thomas-Chapais et de la Promenade-Bellerive;

- \* Obtenu une **mention honorable à la certification Vélosympathique** qui reconnaît les efforts déployés par les municipalités pour développer une culture du vélo;
- \* Fait évoluer son **règlement d'urbanisme** pour favoriser le verdissement et la mobilité durable.

## Parcours Bio Diverse Cité .....





Également, plusieurs organisations et citoyen-nes de MHM ont déployé de nombreux projets inspirants en matière de transition écologique. Soulignons :

- \* La **gestion écologique du parc du Boisé-Jean-Milot** par le Comité de surveillance Louis-Riel et le **contrôle des plantes envahissantes au parc Thomas-Chapais** par le comité citoyen du parc Thomas-Chapais;
- \* La plantation de **17 269 arbres entre 2012 et 2020** sur des terrains privés et institutionnels par l'Alliance de la forêt urbaine coordonnée par la SOVERDI;
- \* La réalisation de **35 projets de verdissement** dans le cadre de la campagne ILEAU du Conseil régional de l'environnement de Montréal;
- \* Le projet de **transformation d'un ancien stationnement en espace vert nourricier et éducatif** au sein des HLM La Pépinière par Projet Harmonie;
- \* La **brigade verte Sainte-Catherine** qui favorise la propreté et le verdissement de l'espace public, ainsi que l'insertion sociale de personnes marginalisées par Dopamine;
- \* La mobilisation citoyenne pour la **préservation du boisé Vimont** par Mobilisation 6600;
- \* Les aménagements urbains *Les Balcons bleus de Tétreaultville* par l'Association des commerçants de Tétreaultville;
- \* Et bien d'autres encore.



Inventaire écologique réalisé dans un boisé .....



Le projet Les Balcons bleus de Tétreaultville .....

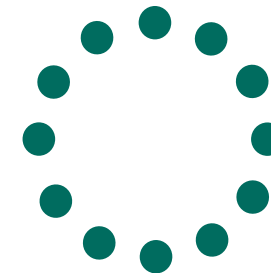
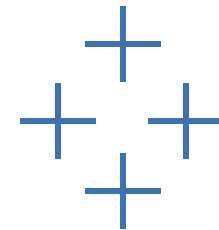
Tout en contribuant à améliorer la qualité de vie de la population, ces différentes initiatives démontrent toute la volonté et la capacité de la collectivité de MHM à se mobiliser ainsi qu'à agir localement dans la lutte aux changements climatiques.

En accord avec le Plan Climat 2020-2030 de la Ville de Montréal, MHM désire faire de la lutte aux changements climatiques une priorité et accélérer la transition écologique sur son territoire. À l'été 2021, l'arrondissement a entamé une démarche pour élaborer et mettre en œuvre un Plan local de transition écologique.

**Fruit d'une préconsultation auprès des organisations ainsi que des employé-es de MHM et de la Ville, ce document présente :**

- \* une mise en contexte des changements climatiques;
- \* la démarche dans laquelle l'arrondissement s'engage;
- \* un portrait de MHM dans une perspective de transition écologique;
- \* la vision locale et les principes directeurs du Plan local de transition écologique.

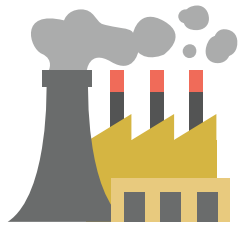
**L'arrondissement tient à remercier chaleureusement les participant-es aux activités de préconsultation, qui ont partagé généreusement leurs connaissances et expertises pour alimenter le présent document.**



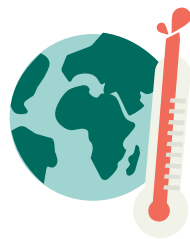
## 2 COMPRENDRE L'URGENCE CLIMATIQUE

Les gaz à effet de serre (GES), naturellement présents dans l'atmosphère, permettent de retenir la chaleur du soleil sur notre planète. L'industrialisation de notre société a entraîné une hausse importante des GES, bouleversant l'équilibre qui permettait de garder le climat stable depuis plusieurs millénaires.

Les changements climatiques se traduisent par une augmentation globale des températures et une hausse d'événements météorologiques extrêmes variant d'une région du globe à une autre : pluies torrentielles, chaleurs accablantes, sécheresses, ouragans, etc. Ces aléas climatiques ont des impacts majeurs sur le territoire, l'environnement et la population : crues et inondations, augmentation des îlots de chaleur, dégradation des routes et infrastructures, pannes d'électricité, etc., d'où l'importance d'agir.



**Émissions  
de GES**



**Augmentation  
globale des  
températures**



**Modification  
du climat local et événements  
météorologiques extrêmes**



**Impacts sur le  
territoire et la  
population**

Dans son rapport de 2021, le GIEC estime que pour limiter le réchauffement planétaire de 1,5°C, il est nécessaire de réduire collectivement nos émissions de GES de 45% d'ici 2030 (par rapport au niveau de 2010), et d'atteindre la carboneutralité en 2050. Or, si aucune action n'est faite, le réchauffement climatique

pourrait dépasser 4°C d'ici la fin du siècle et entraîner des conséquences irréversibles auprès de la population mondiale, plus particulièrement auprès des communautés les plus pauvres et vulnérables<sup>1</sup>.

**« Si nous unissons nos forces maintenant, nous pouvons éviter une catastrophe climatique (...),  
il n'y a pas de temps à perdre ni d'excuses à trouver. »**

António Guterres, secrétaire général des Nations Unies (2021)





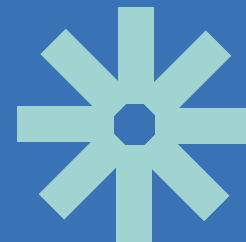
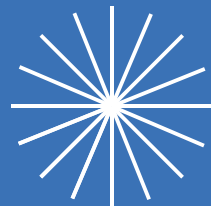
# QUELQUES CONCEPTS CLÉS

La **TRANSITION ÉCOLOGIQUE** propose de nouvelles façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux et sociaux, et pour migrer vers un nouveau modèle économique et social plus respectueux de l'être humain et de l'environnement. Elle doit être menée collectivement. Sa réussite repose sur la détermination des entreprises, des gouvernements, de la société civile et de la population à faire partie du mouvement et à y contribuer activement<sup>2</sup>.

L' **ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES** est un processus par lequel une communauté et les écosystèmes qui la composent s'ajustent et se préparent à ces derniers afin d'en limiter les conséquences négatives, et d'en tirer les bénéfices potentiels<sup>3</sup>.

La **RÉSILIENCE URBAINE**, quant à elle, est la capacité des personnes, communautés, institutions, entreprises et systèmes au sein d'une ville à résister, de s'adapter et de se développer, quels que soient les types de stress chroniques (écologiques, sociaux, économiques, etc.), et de chocs aigus (météorologiques, géophysiques, hydrologiques, sanitaires, etc.) qu'ils subissent<sup>4</sup>.

La **CARBONEUTRALITÉ** est l'atteinte du point nul des émissions de GES en les réduisant, puis en compensant celles qui sont émises dans l'atmosphère par des mesures comme la plantation d'arbres<sup>4</sup>.



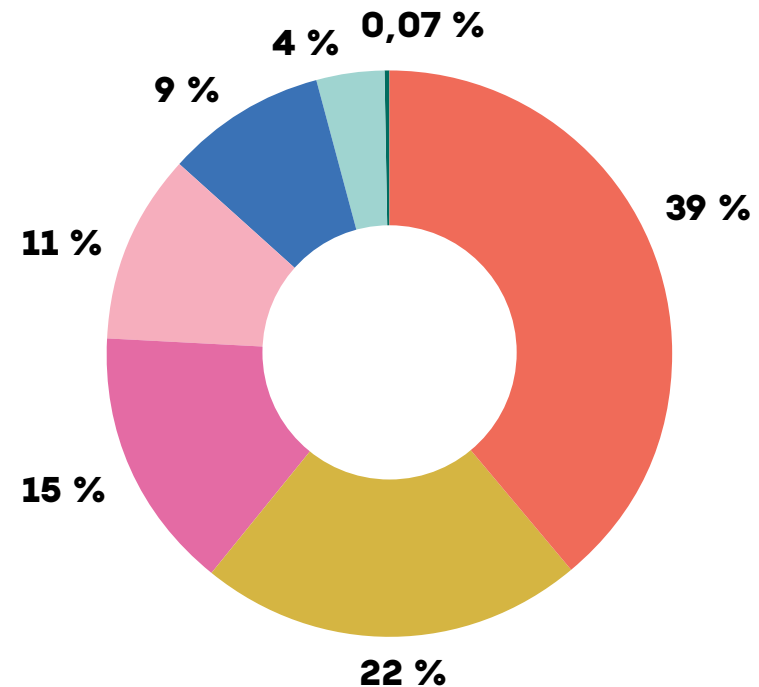
## D'OÙ PROVIENNENT NOS ÉMISSIONS DE GES?

Première cause des changements climatiques, les émissions de GES émis par l'humain sont issues de la consommation d'énergies fossiles telles que le charbon, le pétrole, le mazout, le gaz naturel, et le bois. Pour mieux agir localement sur la réduction des GES, il importe de mieux comprendre d'où ils proviennent à l'échelle montréalaise ainsi qu'individuelle.

### Inventaire de GES de la collectivité

Puisqu'aucun inventaire de GES n'est disponible à l'échelle de MHM, le plus récent inventaire de GES pour l'agglomération de Montréal, datant de 2017, a été retenu comme base de données. Selon cet inventaire, le secteur des transports (automobile, camion, avion, ferroviaire et maritime) à 39 %, trône au sommet des sources de GES, suivi des secteurs industriel (22 %), commercial et institutionnel (15 %) et résidentiel (11 %). Par rapport à 1990, la collectivité montréalaise a enregistré une baisse de 29% de la quantité totale de ses émissions<sup>5</sup>.

- **Transport** (39 %)
- **Sources fixes / Industriel** (21 %)
- **Sources fixes / Commercial et Institutionnel** (16 %)
- **Sources fixes / Résidentiel** (12 %)
- **Procédés industriels et d'utilisation des produits (PIUP)** (8 %)
- **Matières résiduelles** (4 %)
- **Agriculture foresterie et autres affections des terres (AFAT)** (0,08 %)



Inventaire des GES émis par la collectivité en 2017

Les secteurs **industriel**, **résidentiel** ainsi que **commercial et institutionnel** avec la mention « **sources fixes** », correspondent essentiellement aux émissions de GES résultant de l'utilisation énergétique des combustibles et de l'électricité dans ces catégories d'immeubles (chauffage, cuisinière, appareils ménagers, éclairage, chauffage de l'eau, autres équipements, etc.).

Le secteur des **PIUP** comprend les émissions de GES émis comme sous-produits de procédés industriels.

## L'empreinte carbone individuelle

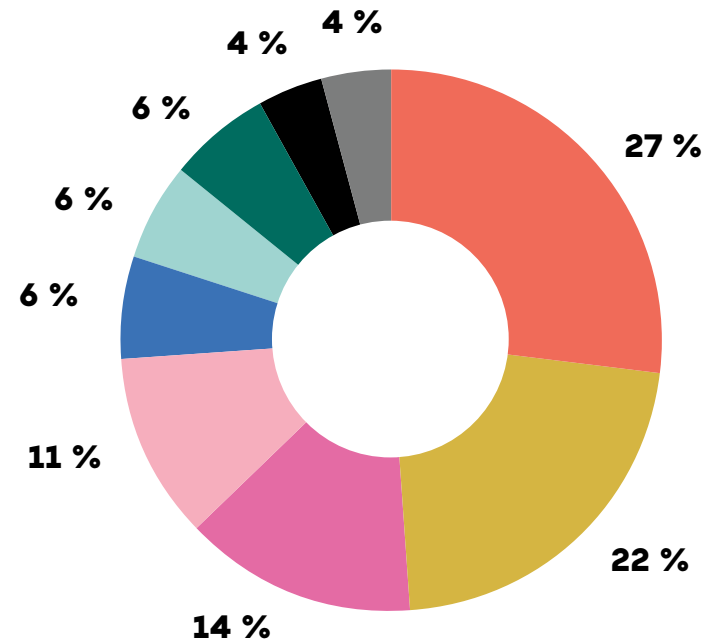
En parallèle, individuellement, chaque personne émet des gaz à effet de serre (GES) et contribue aux changements climatiques dans son quotidien. Le total de ces émissions peut être quantifié en kilogrammes d'équivalent en CO<sub>2</sub>, ce qu'on appelle communément **l'empreinte carbone**. Selon nos modes de vie

et nos activités, chaque individu a une empreinte carbone variable. En moyenne, l'empreinte carbone d'une famille au Québec correspond à 22 440 kg d'équivalent CO<sub>2</sub>. À la page suivante sont présentés les trois secteurs qui sont les plus grands générateurs de GES.

### L'EMPREINTE D'UNE FAMILLE AU QUÉBEC

Empreinte de la consommation au Québec :  
22 400 kg eq. CO<sub>2</sub> par famille

- Transport quotidien
- Alimentation
- À la maison
- Vêtements
- Divertissement et loisirs
- Voyages
- Santé, hygiène et beauté
- Communication et information
- Gestion financière et administrative



Source : CIRAIQ, d'après les données Exiobase





## TRANSPORTS (27 %)

Tout comme pour l'inventaire GES de la collectivité montréalaise, le transport avec 27 % est la source la plus importante de GES des familles québécoises. Troquer sa voiture pour prendre les transports en commun ou son vélo ou encore pour marcher, sont les gestes ayant le plus d'impact pour diminuer son empreinte carbone.

À l'échelle de MHM, une superficie de 130 hectares est dédiée uniquement aux stationnements sur rue<sup>7</sup>, soit l'équivalent de 1,6 fois le parc Maisonneuve. Ce calcul ne comprend pas les stationnements hors rue, comme les stationnements de surface des centres commerciaux. Diminuer la place des voitures permettrait de transformer de nombreux espaces publics pour des usages soutenant la transition écologique : plantation d'arbres, élargissement de trottoirs, création de nouvelles pistes cyclables, création d'espaces publics, etc.

De plus, à Montréal, près de 90 % des stationnements sur rue sont gratuits<sup>8</sup>, alors qu'il en coûte collectivement entre 800 \$ et 1 300 \$ pour entretenir chaque espace annuellement<sup>9</sup>. En parallèle, posséder une voiture au Québec coûte en moyenne 11 000 \$ (frais d'immatriculation, assurances, changement de pneus, assurance, financement, dépréciation, etc.)<sup>10</sup>. Délaissé sa voiture permet donc également à la Ville et aux ménages de réaliser des économies.



## ALIMENTATION (22 %)

En deuxième place, le secteur de l'alimentation est responsable de près du quart des émissions de GES d'un ménage québécois. La production des aliments et leur transport sont les deux principales sources qui influencent cette donnée.

En matière de production, un régime riche en protéines animales émet jusqu'à 73,9 % plus de GES qu'une alimentation à base de produits végétaux uniquement (végane)<sup>11</sup>. Au niveau des transports, les aliments voyageant des milliers de kilomètres par avion ont beaucoup plus d'impact que ceux produits localement<sup>4</sup>. Finalement, soulignons que le gaspillage alimentaire a également un impact important, alors qu'une famille gaspille en moyenne 140 kilogrammes de nourriture annuellement, soit l'équivalent de 1100 \$<sup>12</sup>.

Pour améliorer son bilan carbone dans le secteur de l'alimentation, nous pouvons individuellement réduire notre consommation de viande, acheter local lorsque c'est possible et réduire le gaspillage alimentaire.

## MAISON (14 %)

Cette catégorie comprend l'empreinte carbone émise par le chauffage de la maison (au mazout, au gaz ou à l'hydroélectricité, dans une moindre mesure), ainsi que les différents objets que l'on y retrouve : meubles, électroménagers, produits électroniques, produits ménagers, etc. La fabrication, le transport et l'élimination de ces objets lors de leur fin de vie utile ont des impacts sur notre empreinte carbone. Réduire à la source l'achat de biens, acheter des objets de seconde main et réparer les objets brisés, contribuent à améliorer le bilan carbone à la maison.



## QUELS CHANGEMENTS CLIMATIQUES ATTENDENT MHM?

Pour l'horizon 2041-2070, dans un scénario où les émissions de GES restent élevées, le territoire de l'arrondissement devrait subir les principaux changements climatiques décrits ci-dessous. Entre parenthèses, sont décrites les variations par rapport au climat actuel.

### DE MANIÈRE GÉNÉRALE<sup>13</sup>

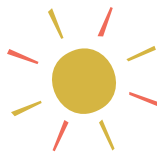
- ↗ de **3,1°C** de la température moyenne
- ↗ du nombre de vagues de chaleur annuelles : **4,1 épisodes** (+3,5)
- ↗ du nombre de jours avec des températures >30°C : **42,8 jours** (+30,5 jours)
- ↗ des précipitations totales : **1122 mm** (+123 mm)
- ↗ des épisodes de **pluies abondantes**
- ↗ du risque associé aux épisodes de **tempêtes destructrices** (pluie verglaçante, vent violent, neige abondante, grêle)



### HIVER

*Des hivers moins froids, avec plus de précipitations sous forme de pluie et plus de cycles gel/dégel*

- ↗ des précipitations liquides : **139 mm** (+60 mm)
- ↗ des épisodes de gel-dégel : **30,1 jours** (+3,3 jours)
- ↘ de la quantité de neige tombée : **127 mm** (-11 mm)



### ÉTÉ

*Des étés plus chauds, avec plus d'épisodes de canicule et de sécheresse*

- ↗ des températures maximales estivales moyennes : **28,9°C** (+3,1°C)
- ↗ **des sécheresses** (fréquence et intensité)



### PRINTEMPS

*Des printemps plus hâtifs et plus chauds avec pour conséquence plus de précipitations et de crues printanières*

- ↘ d'épisodes de gel-dégel : **16,9 jours** (-8,7 jours)
- ↗ du nombre de jours >0°C : **69,4 jours** (+13,1 jours)
- ↗ des précipitations totales (pluie+neige) : **275 mm** (+40 mm)



### AUTOMNE

*Des automnes en continuité de l'été, plus chauds et plus secs*

- ↗ du nombre de jours >0°C : **79,2 jours** (+10,3 jours)






## QUELS IMPACTS AURONT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES?

Les changements climatiques prévus entraîneront principalement cinq aléas climatiques dans MHM<sup>3</sup> :

- Augmentation des températures
- Pluies abondantes
- Vagues de chaleur
- Tempêtes destructrices
- Sécheresses

**ALÉA CLIMATIQUE : phénomène, manifestation physique ou activité humaine susceptible d'occasionner des pertes de vies humaines ou des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques, ou une dégradation de l'environnement<sup>14</sup>.**

Le tableau ci-dessous présente pour chaque aléa climatique, un exemple d'événement météorologique probable avec des impacts potentiels. Cette liste n'est pas exhaustive.

ALÉAS	ÉVÉNEMENTS	IMPACTS POTENTIELS
 <p>Augmentation des températures annuelles de 3°C</p>	Étés plus longs et hivers plus courts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution de la durée de pratique des loisirs hivernaux comme le hockey sur glace</li> <li>• Arrivée d'espèces exotiques envahissantes qui causent des dommages aux végétaux</li> <li>• Transmission de maladies (ex. : tique et maladie de Lyme)</li> </ul>
 <p>Pluies abondantes et/ou intenses</p>	Ruissellement excessif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Refoulements d'égouts</li> <li>• Dommages aux bâtiments dus aux inondations</li> <li>• Fermeture de routes</li> <li>• Saturation du réseau d'égouts et surverses dans les cours d'eau (pollution)</li> <li>• Fermeture de terrains sportifs extérieurs</li> </ul>
 <p>Températures chaudes l'été</p>	Chaleurs extrêmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des îlots de chaleur</li> <li>• Hausse des hospitalisations et des décès prématurés chez les personnes à la santé vulnérable</li> <li>• Difficultés de croissance des végétaux</li> </ul>
 <p>Tempêtes destructrices</p>	Épisodes de verglas	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégradation des patinoires extérieures et des sites de glissade</li> <li>• Pannes d'électricité</li> <li>• Augmentation des chutes et blessures</li> <li>• Augmentation des coûts de déneigement et d'entretien de la voirie (épandage de sel et d'abrasifs)</li> </ul>
 <p>Sécheresses</p>	Longues périodes de journées de journées sans pluie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risques d'incendie pour les boisés urbains</li> <li>• Mauvaise qualité de l'eau des cours d'eau</li> <li>• Diminution de la qualité de l'air due aux feux de forêt régionaux</li> <li>• Mort de végétaux</li> <li>• Dommages sur les fondations des immeubles dus à l'affaissement de sols argileux</li> </ul>



Selon les secteurs de l'arrondissement, des zones sont plus vulnérables à l'un ou l'autre des aléas climatiques en fonction de ses composantes territoriales, environnementales et sociales. Une analyse de vulnérabilité du territoire a été réalisée par le Service de l'environnement de la Ville de Montréal en 2017<sup>3</sup>.

Elle permet, entre autres, de visualiser sur des cartes la vulnérabilité de MHM aux différents aléas climatiques. Seule l'augmentation des températures moyennes n'a pas été cartographiée puisque cet aléa affecte le territoire de l'île de Montréal de manière à peu près égale. Les cartes de vulnérabilité se trouvent en annexes :

## ANNEXE 1 Carte de vulnérabilité aux pluies abondantes

## ANNEXE 2 Carte de vulnérabilité aux vagues de chaleur

Par exemple, la carte de vulnérabilité aux pluies abondantes permet d'identifier les secteurs où le territoire et la population sont plus à risque de souffrir d'un épisode de fortes pluies qui pourrait causer des inondations dans les sous-sols des bâtiments. On constate que, de manière générale, les secteurs en cuvette, moins végétalisés et situés dans les tracés d'anciens ruisseaux, sont plus à risque de recevoir un fort volume d'eau de ruissellement puisqu'elle s'écoule naturellement à ces endroits. De surcroît, les secteurs habités par une population au statut socio-économique précaire (faible revenu, famille monoparentale, etc.) augmentent la vulnérabilité de certaines zones. En effet, ces potentielles victimes de pluies abondantes

## ANNEXE 3 Carte de vulnérabilité aux tempêtes destructrices

## ANNEXE 4 Carte de vulnérabilité aux sécheresses

risquent d'avoir peu de moyens financiers ou ne pas posséder d'assurance habitation. En conséquence, ces personnes auraient davantage de difficultés à se reloger ou à remplacer leurs biens, comparativement aux personnes avec de plus grands revenus. Cette analyse permet d'identifier les secteurs à prioriser dans les interventions d'adaptation et de résilience aux pluies abondantes.

Au final, mieux comprendre les aléas climatiques et les risques de vulnérabilité sur le territoire de l'arrondissement est une étape essentielle pour mieux planifier les mesures d'adaptation et de résilience aux changements climatiques.



## 3 MHM ENGAGÉ POUR LE CLIMAT

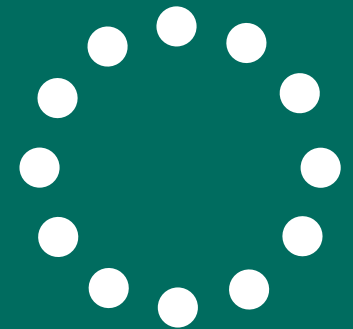
Devant l'urgence climatique, l'arrondissement de MHM désire accélérer la transition écologique de la collectivité. L'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan local de transition écologique pour l'horizon 2030 permettront de structurer les actions de MHM et de la communauté.

**Pour marquer sa volonté d'accélérer la lutte et l'adaptation aux changements climatiques, l'arrondissement de MHM s'engage à :**

- \* **Agir dès maintenant en faveur de la transition écologique pour faire face à l'urgence climatique;**
- \* **Adopter un réflexe « transition écologique » dans l'ensemble de ses décisions, services et pratiques;**
- \* **Développer et mettre en œuvre un Plan local de transition écologique pour l'horizon 2030;**
- \* **Consulter et impliquer la collectivité dans cette démarche;**
- \* **Faire un suivi régulier de ses actions.**



Dans le même esprit, MHM a adhéré à la déclaration d'engagement « Unis pour le climat » de l'Union des municipalités du Québec, rejoignant ainsi plus de 50 municipalités québécoises engagées à faire de la lutte et de l'adaptation aux changements climatiques le moteur de leurs décisions.



## UNE DÉMARCHE STRUCTURANTE ET COHÉRENTE

La démarche du Plan local en transition écologique s'inscrit dans le cadre de **Montréal 2030** et du **Plan climat 2020-2030 de la Ville de Montréal**. Montréal 2030 est un plan stratégique sur 10 ans qui vise à rehausser la résilience économique, sociale et écologique de la métropole afin d'accroître la qualité de vie de l'ensemble de la population et de nous donner collectivement les moyens de faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain. De la vision Montréal 2030 découle le Plan climat 2020-2030 qui détaille 46 actions que la Ville compte réaliser pour accélérer la transition écologique.

**Le Plan local en transition écologique de MHM vise les mêmes trois grands objectifs que ceux du Plan climat 2020-2030 :**

- \* Réduire les émissions de GES de la collectivité, en vue d'être carboneutre d'ici 2050;
- \* Augmenter la résilience et capacité d'adaptation de la collectivité;
- \* Mobiliser la communauté.

Le Plan local de transition écologique vient préciser la stratégie de MHM pour contribuer au Plan climat 2020-2030 de la Ville à l'intérieur de ses champs de compétence.

À l'échelle de MHM, plusieurs démarches traitant de la lutte et de l'adaptation aux changements climatiques ont été réalisées ou sont toujours en cours de réalisation. Par exemple, le *Plan directeur des parcs et espaces verts 2021-2026* traite, entre autres, des méthodes pour augmenter et protéger la biodiversité dans les espaces verts ainsi que du rôle des parcs pour gérer les eaux de pluie. Pour sa part, le *Plan local de déplacements 2017-2027* identifie des actions pour favoriser les transports actifs et collectifs pour contribuer à la réduction de l'utilisation de l'automobile et, de cette façon, diminuer les émissions de GES.

Le Plan local en transition écologique ne remplacera pas les initiatives déjà en place et celles qui sont prévues. Il vient doter l'arrondissement d'une vision stratégique globale de son développement dans une volonté de lutte contre les changements climatiques. Le Plan local de transition écologique vise à assurer une cohérence dans l'ensemble des initiatives existantes et à venir de MHM, ainsi qu'à identifier des actions supplémentaires à réaliser.





## PRINCIPAUX DOCUMENTS DE PLANIFICATION EN LIEN AVEC LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### Arrondissement de MHM

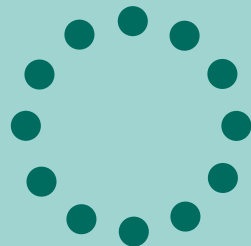
- \* Plan directeur des parcs et espaces verts 2021-2026
- \* Plan local de déplacements 2017-2027
- \* Plan d'action en verdissement 2021
- \* Plan d'action culturel local 2022-2027 (à venir)
- \* Programme particulier d'urbanisme Assomption Nord
- \* Vision de développement économique et urbain de l'Écoparc industriel de la Grande Prairie

### Ville de Montréal

- \* Plan climat 2020-2030
- \* Plan stratégique Montréal 2030
- \* Montréal, zéro déchet 2020-2025
- \* Plan d'action canopée 2012-2021
- \* Plan nature et sports
- \* Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (à venir)
- \* Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020
- \* Stratégie de réconciliation 2020-2025

### Gouvernement du Québec

- \* Plan pour une économie verte 2030

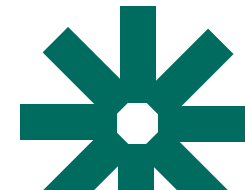
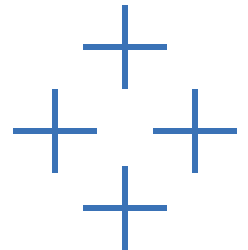


## CHAMPS DE COMPÉTENCES

En tant que gouvernement de proximité, l'arrondissement détient des compétences, des pouvoirs et des obligations qui lui sont propres en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*. Les actions du Plan local en transition écologique

vont s'inscrire en tenant compte des limites des champs de compétences de l'arrondissement, ainsi que de celles de la Ville de Montréal et des gouvernements provinciaux et fédéraux.

PROVINCIAL (QUÉBEC) ET NATIONAL (CANADA)	VILLE DE MONTRÉAL	ARRONDISSEMENT DE MHM
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Pêches, transport maritime et navigation               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Port de Montréal (agence fédérale autonome)</li> </ul> </li> <li>* Protection des milieux hydriques</li> <li>* Pollution atmosphérique</li> <li>* Gestion des chemins de fer</li> <li>* Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés</li> <li>* Protection de la faune, de la flore et des espèces en péril</li> <li>* Parc Olympique</li> <li>* Parcs fédéraux et nationaux               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc national des Îles-de-Boucherville (SÉPAQ)</li> </ul> </li> <li>* Autoroutes et routes nationales (MTQ)               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avenue Souigny</li> <li>• Autoroute 25</li> <li>• Rue Notre-Dame</li> </ul> </li> <li>* Politique québécoise de gestion des matières résiduelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Grandes orientations en matière d'urbanisme</li> <li>* Gestion de l'eau (aqueduc, usines d'épuration, etc.)</li> <li>* Grands parcs et espaces verts               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc de la Promenade-Bellerive</li> </ul> </li> <li>* Espace pour la vie</li> <li>* Gestion des matières résiduelles</li> <li>* Axes routiers artériels               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Boulevard de l'Assomption</li> <li>• Rue Hochelaga</li> <li>• Boulevard Langelier</li> <li>• Rue Des Ormeaux</li> <li>• Etc.</li> </ul> </li> <li>* Transport en commun (STM)</li> <li>* Planification et déploiement du réseau cyclable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Élaboration et application des règlements d'urbanisme</li> <li>* Collecte des matières résiduelles</li> <li>* Entretien et gestion des infrastructures locales (rues, aqueduc, etc.)</li> <li>* Entretien des parcs, de la forêt urbaine ainsi que des infrastructures et des bâtiments sportifs, de loisirs et culturels</li> <li>* Gestion de l'offre de services en matière de sports, de loisirs, de culture et de développement social</li> <li>* Soutien financier aux organismes locaux de développement économique, communautaire et social</li> <li>* Communications personnalisées sur les nouvelles locales auprès de la population</li> </ul>



## ÉTAPES ET CALENDRIER

La démarche du Plan local de transition écologique comprend **cinq grandes étapes**.

2021		2022		2022-2030
ÉTÉ	DÉBUT SEPTEMBRE	HIVER / PRINTEMPS	ÉTÉ / AUTOMNE	PÉRIODIQUE
PRÉCONSULTATION	ENGAGEMENT PUBLIC	CONSULTATION CITOYENNE	ADOPTION OFFICIELLE DU PLAN PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT	MISE EN ŒUVRE
	Adhésion à la déclaration d'engagement « Unis pour le Climat »	Bonification du portrait et de la vision		
Mobilisation interne et des acteurs de la société civile	Adoption du document « Vers un Plan local de transition écologique 2022-2030 »	Choix et priorisation des actions		SUIVI ET ÉVALUATION Processus de reddition de compte à définir



## 1. Préconsultation auprès des organisations et des employé-es de la Ville

ÉTÉ 2021

À l'été 2021, l'arrondissement a mobilisé et consulté en amont les principales organisations sur son territoire et ses employé-es pour structurer la démarche de réalisation du Plan local de transition écologique. Les résultats de cette préconsultation alimentent le portrait et la vision de la transition écologique présentés dans ce document. Près de 60 personnes, d'horizons variés, ont participé aux différentes activités de préconsultation à travers un questionnaire et des ateliers participatifs en ligne.

## 2. Engagement public

SEPTEMBRE 2021

L'annonce et la publication du présent document marquent l'engagement de l'arrondissement envers la démarche locale pour la transition écologique.

## 3. Consultation citoyenne

HIVER / PRINTEMPS 2022

La consultation citoyenne permettra de mobiliser la population, de recueillir des idées et de prioriser les actions locales à inscrire dans le Plan local de transition écologique.

## 4. Élaboration et adoption du Plan

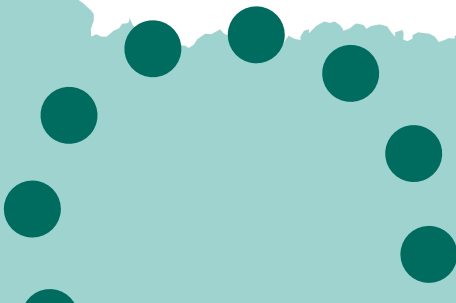
ÉTÉ / AUTOMNE 2022

À partir des résultats de la consultation citoyenne, le Plan local de transition écologique sera rédigé et adopté officiellement par le conseil d'arrondissement. On y retrouvera les différentes actions prévues selon un calendrier de réalisation, un mode de gouvernance, ainsi que des indicateurs de suivi.

## 5. Mise en œuvre et suivi

AUTOMNE 2022 À 2030

Suivant l'adoption du Plan local de transition écologique, débute le défi de réaliser les actions qui y sont inscrites. Un processus de reddition de compte auprès de la population sera mis en place pour assurer le suivi des actions et l'atteinte des objectifs fixés. Lorsque nécessaire, des modifications seront effectuées au Plan pour tenir compte de l'évolution des besoins et des enjeux.



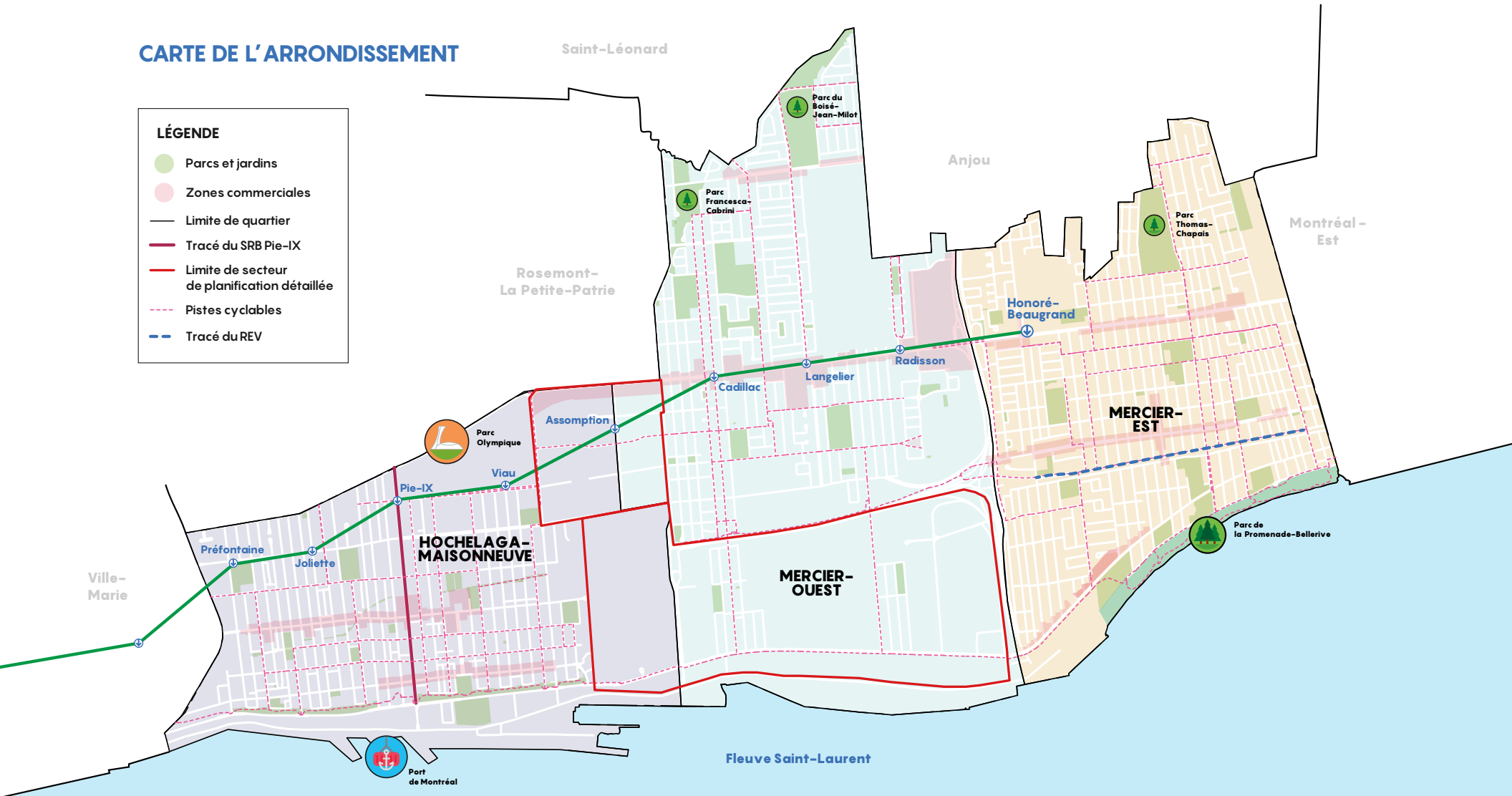
# 4 PORTRAIT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS MHM

Pour agir dans la lutte aux changements climatiques, il est essentiel de dresser un portrait des principales caractéristiques de l'arrondissement et de ses enjeux en regard de la transition écologique.

## CARTE DE L'ARRONDISSEMENT

**LÉGENDE**

- Parcs et jardins
- Zones commerciales
- Limite de quartier
- Tracé du SRB Pie-IX
- Limite de secteur de planification détaillée
- - - Pistes cyclables
- - - Tracé du REV





# PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

## Territoire

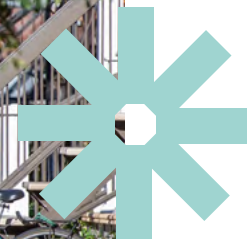
- **25,4 km<sup>2</sup>** de superficie
- **5 353,2** habitants/km<sup>2</sup>



## Population

- **136 040** habitants
- **48 544 \$** revenu annuel médian des ménages
- **19,1 %** de ménages à faible revenu
- **66 %** de la population est locataire
- **1 personne sur 5** est d'une origine autre que canadienne
- **7 510** logements sociaux et communautaires<sup>16</sup>

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2016



## Paysage et espaces verts

- **77** parcs
- **14** jardins communautaires
- **1** grand parc en bordure du fleuve Saint-Laurent d'une superficie de 22 hectares - parc de la Promenade-Bellerive
- **5** boisés : parcs du Boisé-Jean-Milot, Francesca-Cabrini, Michel-Bourdon, Félix-Leclerc et Thomas-Chapais<sup>1</sup>
- Près de **50** ruelles vertes
- **7,7 %** du territoire dédié à des parcs et espaces verts
- **12,78 %**<sup>15</sup> de couvert végétal (canopée)



## Aménagements du territoire

- Programme particulier d'urbanisme pour le secteur Assomption Nord
- Requalification du secteur Écoparc industriel de la Grande Prairie
- **4** rues piétonnes ou partagées : Promenade Ontario (période estivale), Zone de rencontre Simon-Valois (à venir), halte Bellerive et Carré Notre-Dame-des-Victoires
- Aménagements favorisant l'appropriation de l'espace public par la population : les rues ludiques et le parcours *Bio Diverse Cité*



<sup>1</sup> Les parcs du Boisé-Jean-Milot et Thomas-Chapais sont également désignés comme des milieux naturels protégés. La vocation écologique et publique du boisé Vimont est protégée dans la réglementation d'urbanisme, bien que le terrain soit la propriété du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.



## Économie

- Près de **52 000** emplois sur le territoire
- Présence du Port de Montréal
- **7** artères commerciales
- **1** parc Olympique
- **511 500 \$** : valeur médiane d'une maison unifamiliale<sup>17</sup>
- **349 000 \$** : valeur médiane d'un appartement-condo<sup>17</sup>



## Sports, Loisirs et Culture

- **4** arénas
- **11** patageoires et **11** jeux d'eau
- **22** chalets de parc
- **2** maisons de la culture
- **4** bibliothèques
- **8** espaces publics permettant une programmation hors les murs
- **25** œuvres d'art public et une quarantaine de murales
- Présence d'Espace pour la vie
- **5** secteurs et **37** immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle



## Transport

- **9** stations de métro de la ligne verte (STM)
- Plus de **30** lignes d'autobus (STM)
- **64,5 km** de voies cyclables
- **40** stations de BIXI
- **2** axes autoroutiers (l'avenue Souigny et l'autoroute 25)
- Présence de chemins de fer
- **1** port maritime pour le transport de marchandises
- **1** navette fluviale reliant Mercier-Est à l'île Charron (saisonnier)
- **1** service rapide par bus (SRB) sur Pie-IX (en construction)
- **1** ligne du Réseau express métropolitain (REM) (en planification)



## Administration et finances de MHM

- **67,2 M\$** budget de fonctionnement 2021
- **84,5 M\$** budget du programme décennal d'immobilisations PDI 2021-2030
- **543** employé-es
- **90** bâtiments





## ANALYSE DU TERRITOIRE

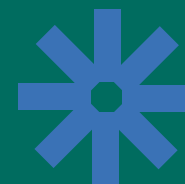
Les différents éléments qui caractérisent l'arrondissement ont un impact positif ou négatif, direct ou indirect pour accélérer la transition écologique. Plus simplement, il s'agit des forces et des faiblesses avec lesquelles l'arrondissement et la population doivent composer. En parallèle, l'identification des opportunités permet de cibler des tendances, des espaces sous-utilisés ou des projets émergents qui pourraient être mis à contribution pour accélérer la transition écologique.

L'analyse du territoire met en relief les forces, les faiblesses et les opportunités de l'arrondissement et de ses trois quartiers : Hochelaga-Maisonneuve, Mercier-Ouest et Mercier-Est, dans une perspective de transition écologique.

### Méthodologie

L'analyse du territoire a été réalisée de concert avec les organisations ainsi que le personnel de l'arrondissement et de la Ville ayant participé aux activités de préconsultation, soit un questionnaire et des ateliers participatifs en ligne, à l'été 2021. Près de **60 personnes provenant de domaines variés** (sociocommunitaire, développement économique, environnement, etc.) ont participé à ces activités en partageant

**plus de 400 idées.** Les idées incomplètes et non consensuelles ont été retirées. Également, dans un esprit de synthèse, les idées similaires ont été regroupées en un seul énoncé. Cette analyse n'est pas exhaustive. Elle dresse un portrait sommaire à la lumière des échanges des personnes ayant participé aux activités de préconsultation.





## L'arrondissement

Les forces, les faiblesses et les opportunités de la section arrondissement sont communes pour les trois quartiers composant MHM : Hochelaga-Maisonneuve, Mercier-Ouest et Mercier-Est.

### FORCES

- \* Présence de 9 stations de métro et de nombreuses stations BIXI
- \* Présence de parcs, de ruelles vertes et de jardins de rue
- \* Volonté et réalisation d'initiatives pour accélérer la transition écologique de la part de l'arrondissement (employé-es et élu-es) ainsi que des organisations
- \* Engagement et mobilisation citoyenne pour la transition écologique
- \* Mixité sociale de la population
- \* Mixité des usages sur le territoire

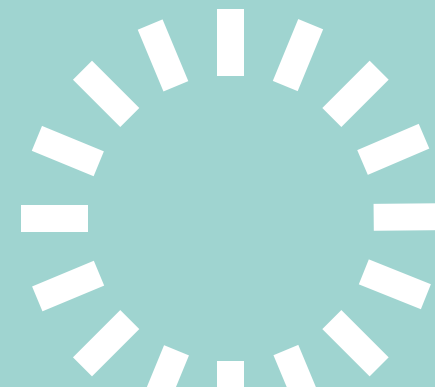
### FAIBLESSES

- \* Cohabitation difficile entre les activités industrielles et résidentielles
  - Pollution atmosphérique
  - Bruit
  - Circulation de véhicules lourds
  - Accessibilité réduite au fleuve
- \* Grande place accordée à la voiture et infrastructures en transport actif peu connectées et sécuritaires
- \* Déficit et répartition géographique inéquitable des grands espaces verts, manque de connectivité et présence d'îlots de chaleur
- \* Inégalités sociales et environnementales
- \* Manque d'une vision globale, de directives et de coordination en transition écologique à MHM
- \* Manque de ressources financières et humaines pour accélérer la transition écologique
- \* Peur du changement d'habitudes et manque de connaissances
- \* Manque de concertation et de coordination entre les organisations et les différents services de la Ville



## OPPORTUNITÉS

- \* Bonification et sécurisation du réseau cyclable
- \* Électrification des transports et des équipements à essence
- \* Valorisation et connexion des espaces verts et bleus pour la biodiversité et comme espace de loisirs
- \* Espace disponible pour la plantation d'arbres et préservation de la forêt urbaine existante
- \* Engouement pour l'agriculture urbaine et le zéro déchet
- \* Intérêt de la population à s'impliquer dans la vie de quartier
- \* Mise en valeur et échange d'expertises en transition écologique entre les différentes organisations
- \* Intégration des meilleures pratiques lors des projets de la Ville : plantation d'arbres, gestion des eaux pluviales, certification LEED des bâtiments, etc.
- \* Intégration des préoccupations sociales avec celles de la transition écologique
- \* Grands terrains vacants, en friche ou commercial/industriel à requalifier
- \* Projet de transport en commun structurant, réaménagement et requalification de la rue Notre-Dame Est



## Hochelaga-Maisonneuve

Les forces, les faiblesses et les opportunités de la section Hochelaga-Maisonneuve sont spécifiques à ce quartier.

### FORCES

- \* Bonne desserte en transport en commun et plusieurs pistes cyclables
- \* Préservation des boisés Vimont et Sainte-Émélie
- \* Forte présence d'organismes communautaires et d'initiatives citoyennes
- \* Proximité d'Espèce pour la vie, des installations olympiques et du parc Maisonneuve
- \* Convivialité piétonne et animation des espaces publics

### FAIBLESSES

- \* Manque d'accès au fleuve
- \* Gestion des déchets et propreté de l'espace public
- \* Espace limité pour le verdissement (forte occupation du sol)
- \* Déficit en espaces verts et présence d'îlots de chaleur

### OPPORTUNITÉS

- \* Arrivée du SRB Pie-IX
- \* Projets de verdissement et ajout de lieux publics au Parc Olympique et sécurisation des pistes cyclables sur l'avenue Pierre-De Coubertin
- \* Mise en valeur du boisé Vimont et du boisé Sainte-Émélie



## Mercier-Ouest

Les forces, les faiblesses et les opportunités de la section Mercier-Ouest sont spécifiques à ce quartier.

### FORCES

- \* Bonne canopée au nord de la rue Sherbrooke
- \* Présence de parcs et d'espaces verts au nord de la rue Sherbrooke
  - parc Félix-Leclerc
  - parc du Boisé-Jean-Milot
  - parc Francesca-Cabrini
  - cimetière Le Repos Saint-François-d'Assise
- \* Acteurs communautaires et institutionnels sensibles à la transition écologique

### FAIBLESSES

- \* Présence de grands îlots de chaleur dans les zones commerciales et industrielles
- \* Territoire enclavé par des infrastructures routières, portuaires et industrielles et manque d'accès au fleuve
- \* Manque de services de proximité
- \* Grands axes routiers peu conviviaux pour les piétons et les cyclistes
  - rue Sherbrooke
  - rue Beaubien
- \* Zones sujettes aux inondations suite à de fortes pluies

### OPPORTUNITÉS

- \* Réalisation du PPU Assomption-Nord
- \* Requalification de l'Écoparc industriel de la Grande Prairie
- \* Densification autour des stations de métro
- \* Rues larges pouvant être réaménagées pour augmenter :
  - le verdissement
  - la gestion écologique des eaux de pluie
  - la place aux piétons et aux cyclistes





## Mercier-Est

Les forces, les faiblesses et les opportunités de la section Mercier-Est sont spécifiques à ce quartier.

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accès au fleuve et au parc de la Promenade-Bellerive</li> <li>* Présence du boisé Thomas-Chapais, un milieu naturel à valeur écologique reconnue</li> <li>* Cœur villageois Hochelaga/Des Ormeaux</li> <li>* Présence de nombreux arbres majestueux et de jardins privés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Quartier enclavé par l'autoroute 25, le pont-tunnel, les industries et la voie ferrée</li> <li>* Manque de connectivité et faible biodiversité des espaces verts</li> <li>* Manque de commerces de proximité et d'emplois locaux</li> <li>* Mauvaise desserte en transport en commun (particulièrement dans la partie sud) et dépendance à l'automobile</li> <li>* Mauvaise connectivité du réseau cyclable et piéton avec Anjou et les quartiers voisins</li> </ul>
OPPORTUNITÉS	

- \* Rues larges pouvant être réaménagées pour augmenter :
  - le verdissement
  - la gestion écologique des eaux de pluie
  - la place aux piétons et aux cyclistes
- \* Mise en valeur et nouveau dynamisme commercial dans le cœur villageois Hochelaga/Des Ormeaux
- \* Création d'un corridor vert de l'Est entre le parc de la Promenade-Bellerive et la rivière des Prairies
- \* Mise en valeur écologique et récréative du parc de la Promenade-Bellerive
- \* Proximité avec le parc national des Îles-de-Boucherville





# 5 VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS

Pour 2030, l'arrondissement de MHM souhaite accélérer la transition écologique au bénéfice de la population. Devant l'urgence climatique, l'arrondissement, la population, les organisations communautaires, les institutions, les commerces et les industries doivent chacun faire leur part

pour aspirer à une communauté sobre en carbone, verte, inclusive et résiliente. L'arrondissement mise sur le verdissement, l'augmentation de la biodiversité, la mobilité durable, la mobilisation de la collectivité, et l'innovation pour développer des milieux de vie durables et à échelle humaine.

# 1

Un arrondissement aspirant à l'exemplarité et innovant qui trace la voie de la transition écologique

# 2

Une forêt urbaine et une biodiversité qui augmentent et qui sont protégées

# 3

Un territoire aménagé de manière durable et propice à une mobilité sobre en carbone

# 4

Une transition écologique qui favorise l'épanouissement social, culturel et économique de la communauté

# 5

Une collectivité allumée, prête à changer et à agir en faveur de la transition écologique

C'est autour de ces cinq principes que les différentes actions du Plan local de transition écologique seront développées, de concert avec la collectivité lors de la consultation citoyenne prévue en 2022.



## 1. Un arrondissement aspirant à l'exemplarité et innovant qui trace la voie de la transition écologique

L'analyse de la dynamique territoriale et de sa collectivité a mis en lumière l'importance du leadership local que doit assumer l'arrondissement en matière de transition écologique. Bien que déjà engagé dans cette voie, l'arrondissement doit en faire plus en se dotant d'une vision porteuse pour le développement de son territoire et de ses services. En tant que leader, MHM doit agir de manière exemplaire et intégrer les enjeux de la transition écologique de manière systématique dans sa prise de décision. L'arrondissement doit prendre les mesures nécessaires pour réduire les émissions de GES de ses propres activités.

Pour y arriver, l'arrondissement vise à réaliser des projets phares innovants, stimulant la créativité de l'ensemble de la collectivité. Par exemple, dans la rénovation et la construction de ses immeubles, l'arrondissement désire améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Également, MHM souhaite optimiser la gestion des matières résiduelles pour favoriser les principes du zéro déchet.

La collaboration, le partage d'expertises et la coordination entre les organisations et les différents services de la Ville seront davantage mis à profit pour optimiser les efforts de tous. Les moyens financiers et humains déployés par l'arrondissement devront être conséquents des objectifs fixés en matière de transition écologique.

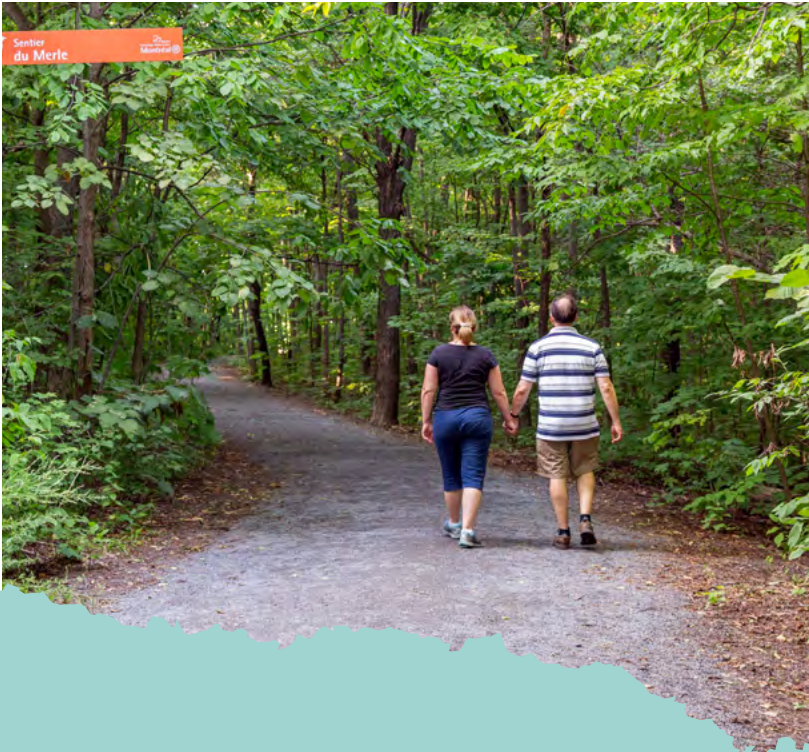
Dans un esprit de transparence, MHM souhaite mettre en place un processus de reddition de compte des actions qui se retrouveront dans le Plan.

**Le présent document, la vision et l'engagement envers l'ensemble de la démarche du Plan local de transition écologique témoignent déjà du leadership que veut assumer l'arrondissement.**



## 2. Une forêt urbaine et une biodiversité qui augmentent et qui sont protégées

Le verdissement a des impacts positifs à plusieurs égards. Il permet entre autres de combattre les îlots de chaleur, d'améliorer la qualité de l'air en filtrant les polluants, d'améliorer la gestion des eaux de pluie, d'embellir l'espace public et d'augmenter la biodiversité tout en contribuant de manière globale à l'augmentation du bien-être et de la santé de la population.



En cohérence avec son *Plan de verdissement 2021* et son *Plan directeur des parcs et espaces verts 2021-2026*, l'arrondissement désire poursuivre ses efforts pour augmenter sa forêt urbaine publique et combler son déficit en espaces verts. L'arrondissement doit saisir, lorsque possible, les occasions de créer et de mettre en valeur de nouveaux espaces verts et bleus (milieux humides, ruisseaux, places multifonctionnelles inondables ou « water square », etc.). En parallèle, MHM doit s'assurer de protéger et d'entretenir ses arbres et les espaces verts existants avec des méthodes durables qui soutiennent la biodiversité.

Le parc de la Promenade-Bellerive, sous la responsabilité de la ville centre, et les cinq boisés (parcs du Boisé-Jean-Milot, Francesca-Cabrini, Michel-Bourdon, Félix-Leclerc et Thomas-Chapais) sont des joyaux à mettre davantage en valeur et où la biodiversité doit être préservée ainsi que bonifiée lorsque possible.

Pouvant contribuer à la sécurité alimentaire, à l'éducation et à la biodiversité, les initiatives en agriculture urbaine gagnent à se multiplier et à être soutenues par l'arrondissement.

Le verdissement du territoire passe également par la participation des propriétaires privés. La réglementation d'urbanisme doit être ambitieuse et exigeante pour soutenir et encourager le verdissement des terrains privés, particulièrement dans les nouveaux projets de développement immobilier.

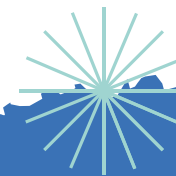
### 3. Un territoire aménagé de manière durable et propice à une mobilité sobre en carbone

Les choix d'aménagement du territoire influencent significativement la manière dont la population se l'approprié et s'y déplace. Pendant des décennies, le territoire a été développé en laissant une place importante à la voiture et en séparant les différentes fonctions de la ville (loisirs, travail, commerces, industries et résidences). D'ailleurs, ce n'est pas par hasard que le transport routier est la principale source d'émission de GES de la collectivité (40 %) et de l'empreinte carbone de la famille québécoise moyenne (27 %). Dans cette optique, MHM privilégie la réduction des déplacements en véhicules motorisés, notamment en densifiant son territoire, particulièrement autour des stations de métro. Il privilégie également l'aménagement d'un territoire propice aux déplacements moins nocifs pour le climat, par exemple la marche et le vélo.

La densification amène de nombreux bénéfices pour la transition écologique. Elle permet par exemple de limiter l'étalement urbain et la perte de milieux naturels ou de terres agricoles, de favoriser l'arrivée de nouveaux services et de commerces de proximité, de soutenir un service de transport en commun efficace et rentable, de raccourcir les distances de déplacement et de faciliter les déplacements à pied et à vélo. Comptant sur la présence de 9 stations de métro et le développement de projets structurants en transport en commun, ainsi que sur de nombreux terrains en friche,

vacants et commerciaux ou industriels, le territoire de MHM offre de nombreuses opportunités pour développer des quartiers vivants et à échelle humaine. D'ailleurs, l'arrondissement a deux secteurs qui font l'objet d'une programmation détaillée de redéveloppement : Assomption Nord et Assomption Sud-Longue-Pointe. Les différents projets de réaménagement de l'espace public sont des occasions à saisir pour prioriser le verdissement et gérer de manière écologique les eaux de pluie.

De plus, MHM compte sur des artères commerciales et des noyaux villageois patrimoniaux : rue Ontario, rues Hochelaga/Des Ormeaux, le Carré Notre-Dame-des-Victoires et la rue Sainte-Catherine Est. Ces secteurs, déjà propices à une mobilité durable et une vie de quartier, gagnent à être consolidés et bonifiés. En parallèle, les industries et les activités portuaires sont des lieux d'emplois importants à conserver dans MHM. Ils doivent cependant cohabiter en respect de la population des quartiers résidentiels voisins.





Le *Plan local de déplacements 2017-2027* qui est en cours de réalisation présente les différentes actions que l'arrondissement met en place pour favoriser les transports actifs et collectifs : développement du réseau cyclable et piéton, connectivité du réseau, sécurisation, etc. MHM désire poursuivre dans cette voie pour diminuer la dépendance à l'automobile. Pour les déplacements en voiture, l'arrondissement souhaite intensifier les alternatives à l'auto-solo comme le covoiturage et les services d'autopartage afin de diminuer le taux de possession

de véhicules. Réduire la place de l'automobile dans le paysage urbain permet d'utiliser l'espace public pour soutenir la transition écologique : plantation d'arbres et de végétaux, ajout de pistes cyclables, élargissement des trottoirs, création de fosses de rétention des eaux de pluie, etc. En dernier lieu, soutenir et accélérer l'électrification des transports contribuera également à diminuer les émissions de GES issues de ce secteur.





## 4. Une transition écologique qui favorise l'épanouissement social, culturel et économique de la communauté

La transition écologique doit être un vecteur de développement pour l'ensemble de la collectivité. Elle doit tenir compte des différentes réalités socio-économiques et favoriser l'inclusion de toutes et tous. MHM désire prioriser ses actions auprès des personnes en situation de vulnérabilité afin de combattre les inégalités sociales et environnementales. L'ensemble des actions en transition écologique doit s'inscrire dans une perspective d'amélioration de la santé et de l'espérance de vie de la population.

La culture est le reflet de notre société. L'offre culturelle peut devenir un élément intégrateur pour permettre à la population de s'approprier la transition écologique. Également, les savoirs autochtones sont riches notamment en matière de préservation des milieux et écosystèmes naturels. En partenariat avec les communautés et organisations autochtones, ces connaissances gagneraient à être davantage connues et mises en application.

Au niveau économique, la transition écologique impose de revoir nos modes de consommation pour mieux respecter les limites de la planète. Dans cette perspective, l'arrondissement désire soutenir une économie locale et verte. Participant à la vitalité du quartier, les industries et les commerces peuvent contribuer à la transition écologique en misant, entre autres, sur l'économie circulaire ainsi que l'innovation pour tendre vers le zéro déchet et réduire leurs émissions de GES.



## 5. Une collectivité allumée, prête à changer et à agir en faveur de la transition

Pour réussir à accomplir la transition écologique, MHM ne peut pas agir seul et doit compter sur la mobilisation de l'ensemble de la collectivité. La transition écologique est un projet collectif auquel la population, les organismes communautaires, les industries, les commerces et les institutions doivent contribuer. Elle implique des changements d'habitudes importants et rapides. L'atteinte des objectifs de la transition écologique étant nécessaire, l'arrondissement est ferme sur les orientations pour y parvenir, mais est ouvert sur la manière d'y parvenir. C'est dans cet esprit que MHM consultera la collectivité dans les réflexions et les projets qui entourent la transition écologique pour développer des approches innovantes et répondre aux besoins de la communauté. À cet effet, le budget participatif est un outil intéressant pour développer des projets verts à l'image de la population.

Poursuivre et accélérer l'éducation et la sensibilisation de la collectivité aux enjeux des changements climatiques est une condition essentielle pour que celle-ci se mobilise. À cet effet, l'arrondissement soutient et finance déjà le programme Éco-quartier MHM. De plus, l'arrondissement veut promouvoir, engager et outiller la participation de la population dans différentes initiatives qui contribuent à la transition écologique, comme l'adoption d'un mode de vie qui tend vers le zéro déchet, la réalisation de projets de ruelles vertes et de corvées de nettoyage.

**La préconsultation pour cette démarche a permis d'impliquer différentes organisations de MHM dans l'élaboration de la vision et les principes directeurs de la transition écologique.**

**La consultation citoyenne, prévue en 2022, permettra à la collectivité de s'exprimer et de cocréer des solutions pour agir en faveur de la transition écologique.**

Des citoyen·nes impliqué·es dans le verdissage des jardins d'Orléans .....



## ET SI ON SE PROJETAIT EN 2050?

En bordure des rives du fleuve Saint-Laurent et au cœur d'un réseau d'espaces verts riche en biodiversité et connecté au nouveau Grand parc de l'Est, prend place l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve qui a su devenir une collectivité carboneutre et résiliente aux changements climatiques.

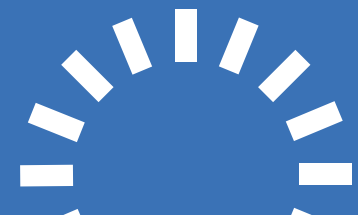
Les activités industrielles sont plus respectueuses de l'environnement et **cohabitent en harmonie** avec les secteurs résidentiels. Elles se déploient, entre autres, dans l'**Écoparc industriel de la Grande Prairie**. La qualité de l'air s'est fortement améliorée, ce qui a contribué à augmenter l'**espérance de vie** de la population qui est dorénavant la même que la moyenne montréalaise. Plusieurs grandes entreprises ont aménagé des **serres urbaines sur la toiture** de leur édifice et remettent une partie des aliments à des **personnes en situation de vulnérabilité** grâce à des partenariats avec des organismes communautaires locaux.

L'arrivée d'un réseau structurant de transport en commun, le développement d'infrastructures cyclables sécuritaires connectées aux quartiers voisins, ainsi que l'arrivée de

nouveaux commerces et services de proximité, ont permis de **diminuer la dépendance à l'automobile** de la population. De nombreuses **rues** de l'arrondissement ont été **réaménagées** progressivement pour faire plus de place au **verdissement**, aux **piéton-nes** et aux **cyclistes**.

Plusieurs terrains aux abords des stations de transport en commun ont été **densifiés** et réaménagés en **milieux de vie conviviaux inclusifs** intégrant les meilleures pratiques d'**aménagement écologique**. Autrefois des îlots de chaleur peu animés et inhospitaliers, les secteurs des **métros l'Assomption et Radisson** sont les exemples les plus spectaculaires de cette transformation. En parallèle, les **noyaux villageois plus anciens**, comme la rue Ontario, le Carré Notre-Dame-des-Victoires et les rues Hochelaga/Des Ormeaux à Tétreaultville, font rayonner l'identité de ces quartiers par la vitalité des commerces locaux, leur animation et les **activités culturelles** qui s'y déroulent.

Le déficit en parcs de l'arrondissement a été comblé progressivement en faisant l'acquisition et la mise en valeur de **nouveaux espaces verts**. Ce long travail a été soutenu par une **mobilisation citoyenne** qui n'a pas hésité à identifier chaque



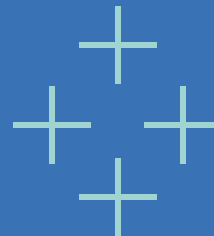
opportunité à la Ville pour protéger ces endroits. Parmi ces parcs, on retrouve des **nouveaux boisés et milieux humides**, dont certains évoquent l'ancien ruisseau Molson. Pour sa part, le parc de la Promenade-Bellerive fait la renommée de Montréal pour l'expérience unique qu'il offre de contact avec le fleuve Saint-Laurent et d'observation de la faune et de la flore.

Les employé-es de MHM ont mis en place des pratiques innovantes de plantation et d'entretien d'arbres et de végétaux au cours des dernières années, ce qui a permis d'augmenter de manière significative la **canopée** et la **biodiversité** sur le territoire. Également, pour faire face à l'augmentation des épisodes de fortes pluies, l'arrondissement a corrigé les secteurs sujets à des problèmes de ruissellement d'eau en créant des **zones éponges** pour absorber ces surplus d'eau de manière écologique.

Les **groupes communautaires** et *Espace pour la vie* ont joué un rôle important d'**éducation et de sensibilisation** auprès de la population sur les enjeux de la transition écologique. En parallèle, les communautés et organisations autochtones ont également partagé leurs connaissances et inspiré de nouvelles pratiques en matière d'écologie. Les citoyen-nes s'impliquent activement en prenant soin des **carrés d'arbre**, en aménageant des **jardins** dans leurs cours et sur leurs balcons ou encore en adoptant un mode de vie qui tend vers le **zéro déchet**.

Cette mobilisation citoyenne a permis de créer une communauté plus résiliente et solidaire. Par exemple, lors des vagues de chaleur, qui ont augmenté en fréquence, des comités de voisinage visitent les personnes qui vivent seules pour s'assurer qu'elles se portent bien et les invitent à profiter des **îlots de fraîcheur** présents dans l'arrondissement. En parallèle, MHM a apporté une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité afin de s'assurer que la transition écologique soit **équitable** et **inclusive**.

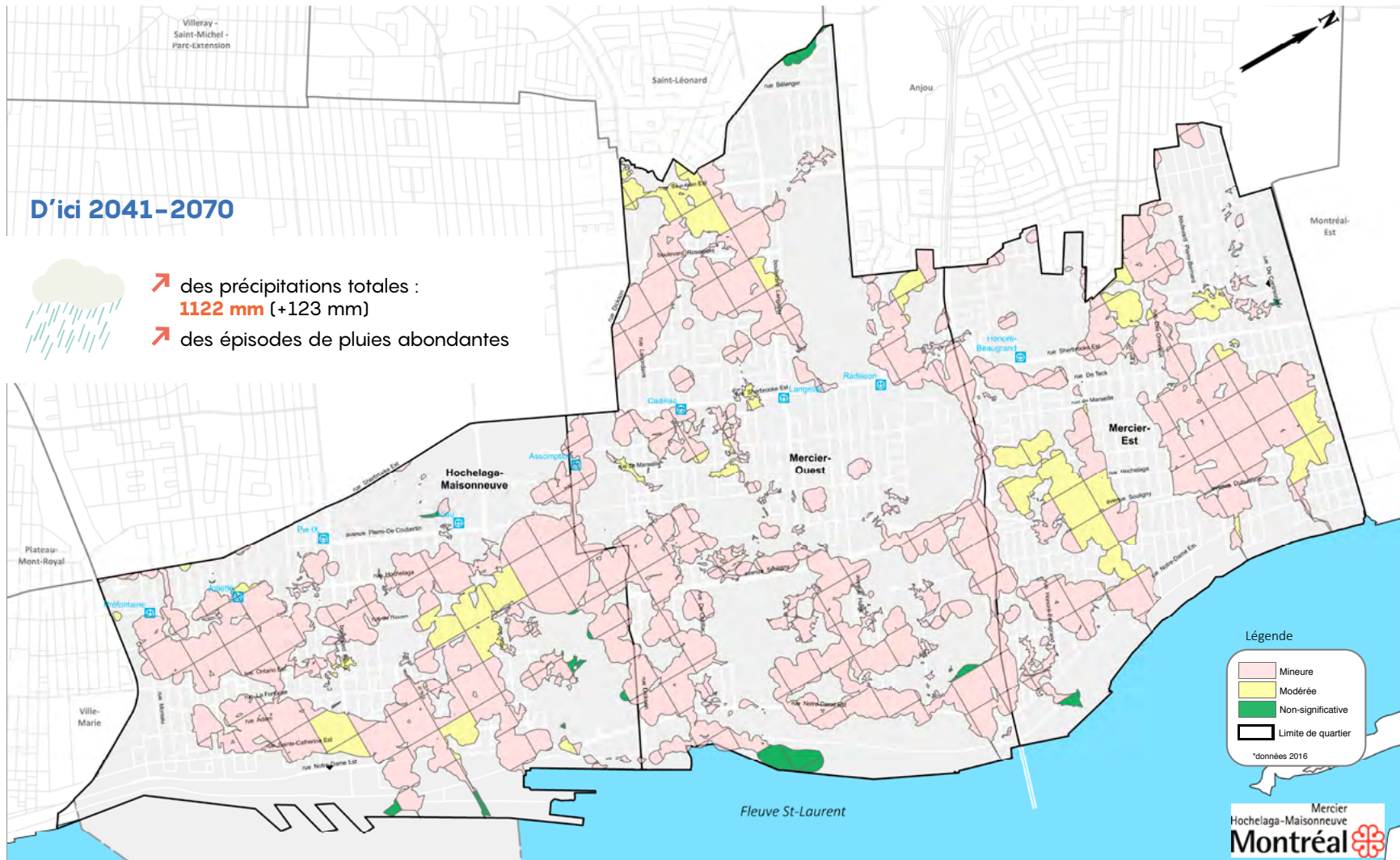
L'ensemble de ces réalisations a été rendu possible grâce au **leadership** exercé par l'arrondissement ainsi que la **mobilisation des organisations et de la population** au tournant des années 2020 en se dotant d'un Plan local de transition écologique. Bien que ce fut difficile au départ de changer ses manières de fonctionner, l'arrondissement a su tracer la voie de ces changements en appliquant les **meilleures pratiques**, dont celle de transformer son parc immobilier en parc zéro carbone, et en formant ses employé-es aux enjeux de la transition écologique. La mise sur pied d'un comité avec différentes organisations sur le territoire a permis de **mieux coordonner** les efforts de chacun, de favoriser les échanges d'expertises ainsi que de créer des **collaborations** et des **projets innovants**. D'ailleurs, des **projets phares** parsèment le paysage et témoignent de la volonté des organisations et des citoyen-nes de promouvoir la transition écologique dans MHM.





# CARTE DE VULNÉRABILITÉ AUX PLUIES ABONDANTES (ANNÉE 2016)

ANNEXE 1



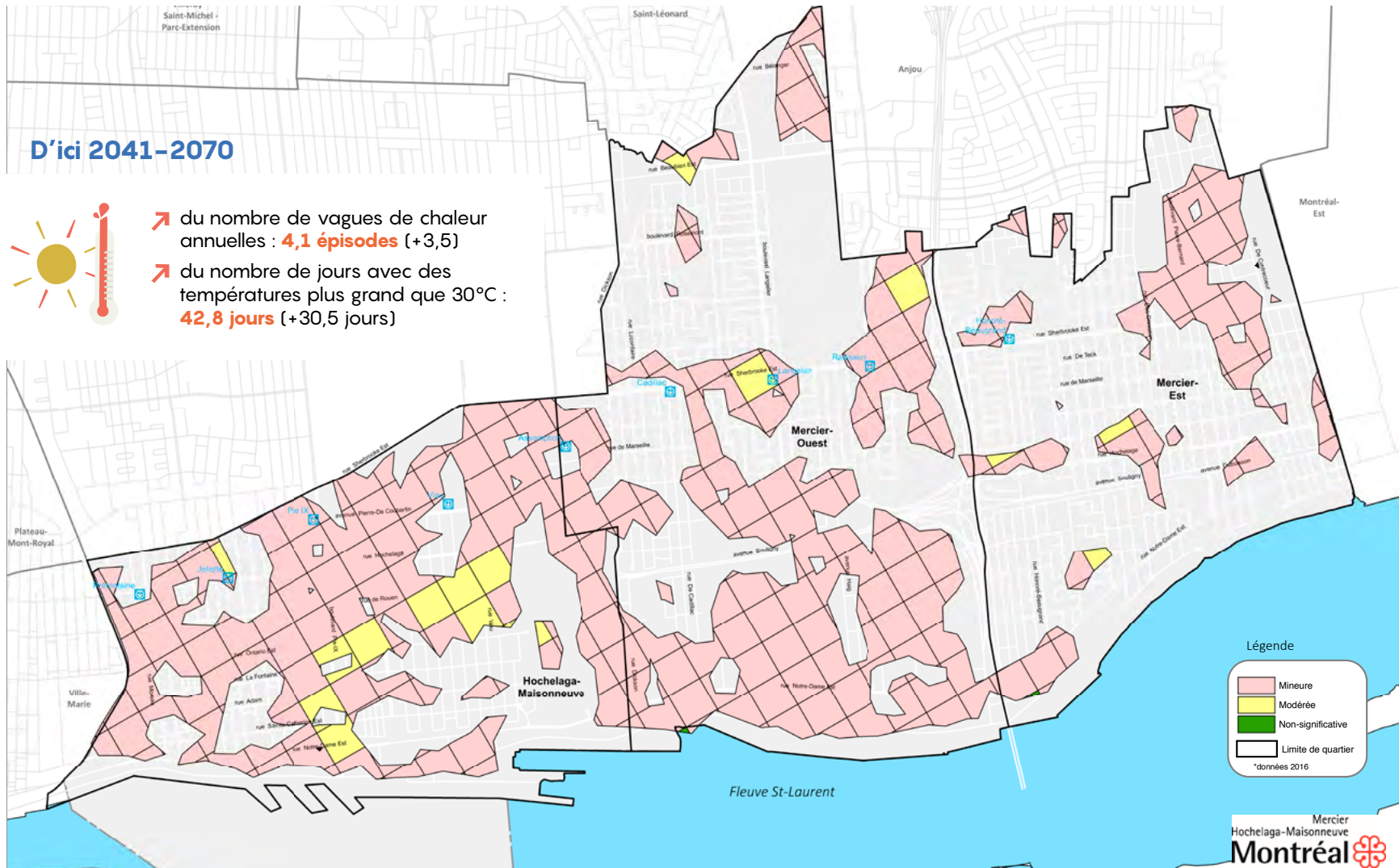


# CARTE DE VULNÉRABILITÉ AUX VAGUES DE CHALEUR (ANNÉE 2016)

D'ici 2041-2070

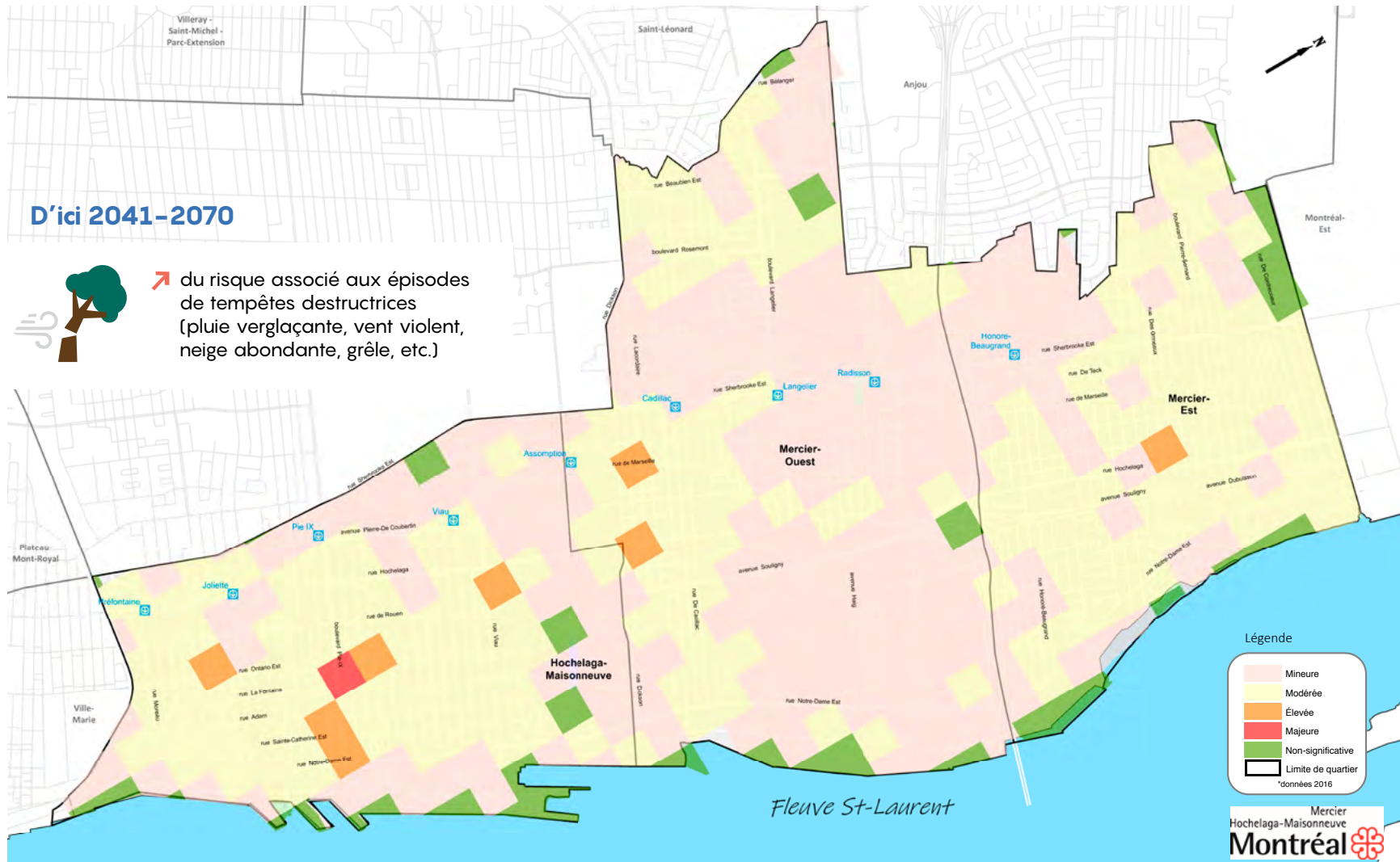


- ↗ du nombre de vagues de chaleur annuelles : **4,1 épisodes** (+3,5)
- ↗ du nombre de jours avec des températures plus grand que 30°C : **42,8 jours** (+30,5 jours)



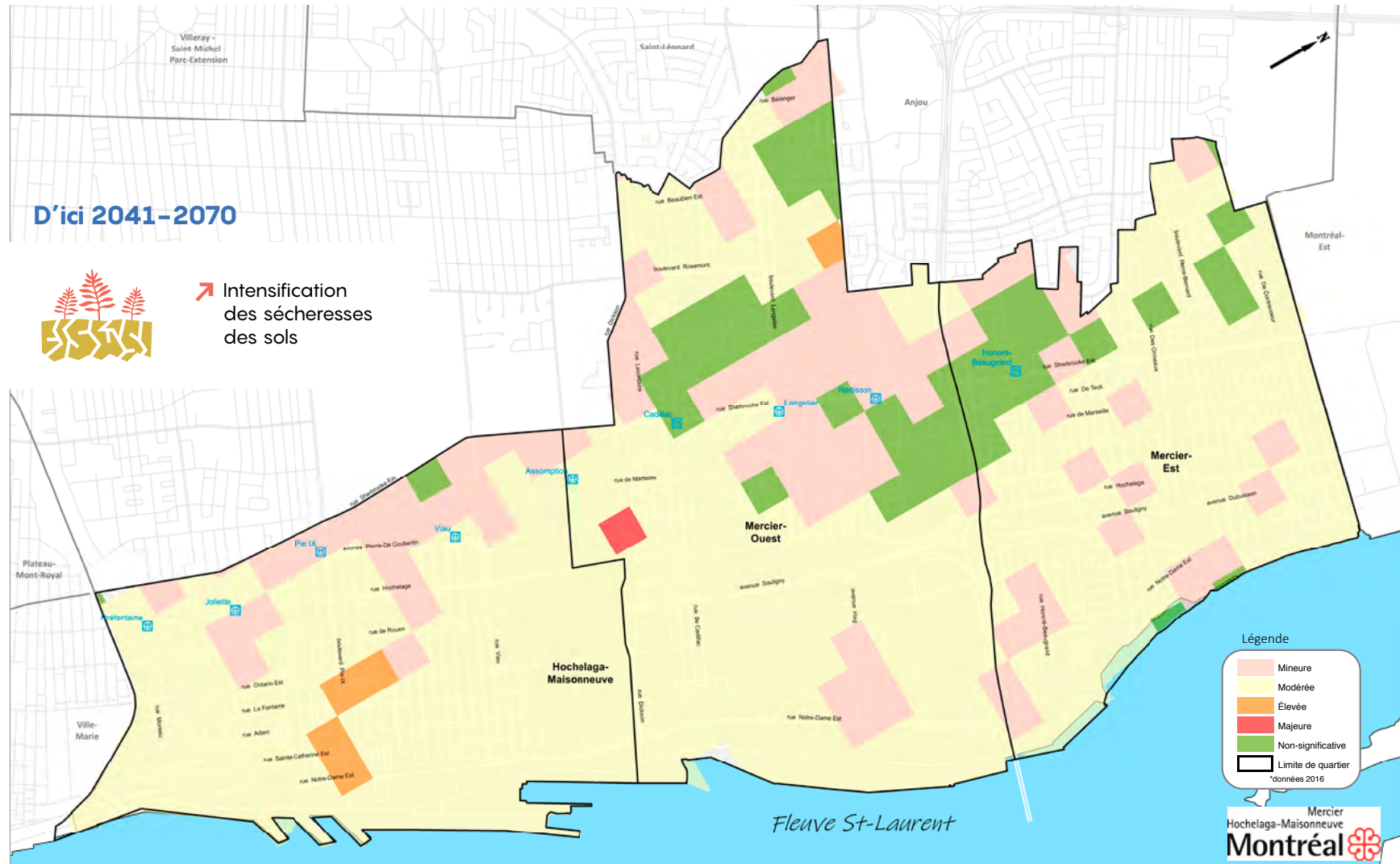
# CARTE DE VULNÉRABILITÉ AUX TEMPÊTES DESTRUCTRICES (ANNÉE 2016)

ANNEXE 3



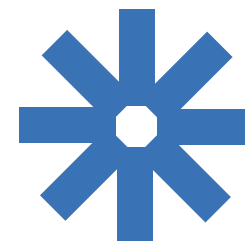
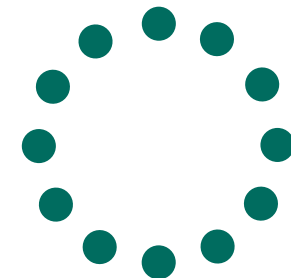
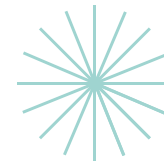
# CARTE DE VULNÉRABILITÉ AUX SÉCHERESSES (ANNÉE 2016)

ANNEXE 4



## RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE

- <sup>1</sup> Intergovernmental Panel on Climate Change (2021). Climat change 2021: The Physical Science Basis. Repéré à [[www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-i/](http://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-i/)]
- <sup>2</sup> Ville de Montréal (2020). **Plan Climat 2020-2030**
- <sup>3</sup> Ville de Montréal (2017). Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020, Les constats, une production du Service de l'environnement
- <sup>4</sup> Ville de Montréal (2018). Stratégie montréalaise pour une ville résiliente
- <sup>5</sup> SNC Lavallin (2021) Émission de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise - inventaire 2017. En ligne [[portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/inventaire\\_ges\\_collectivite\\_2017\\_vf\\_0.pdf](http://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/inventaire_ges_collectivite_2017_vf_0.pdf)]
- <sup>6</sup> Données provenant du Ciraiq, d'après les données Exiobase, transmises par l'arrondissement Le Sud-Ouest (2020). Vidéo L'empreinte carbone d'une famille dans le Sud-Ouest vidéo en ligne : [www.youtube.com/watch?v=8XKzeCZScaw](https://www.youtube.com/watch?v=8XKzeCZScaw)
- <sup>7</sup> Lefebvre-Ropars, G., Morency, C. et Negron-Poblete, P. (2021) Caractérisation du partage de la voirie à Montréal : Note de recherche, Polytechnique Montréal, 15 pages. [[www.polymtl.ca/mobilite/publications](http://www.polymtl.ca/mobilite/publications)]
- <sup>8</sup> Ville de Montréal, Projet de ville, Vers un plan d'urbanisme et de mobilité (2021). En ligne [portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/vdm\\_projet\\_de\\_ville.pdf](http://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/vdm_projet_de_ville.pdf)
- <sup>9</sup> Ville de Montréal (2020) Repéré en ligne sur Radio-canada: [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1517789/vehicules-cylindres-rues-circulation-permis-environnement>]
- <sup>10</sup> CAA Québec (2020). Repéré en ligne sur Protégez-vous : [www.protegez-vous.ca/nouvelles/automobile/cout-utilisation-auto-connaître](http://www.protegez-vous.ca/nouvelles/automobile/cout-utilisation-auto-connaître)
- <sup>11</sup> Brent F.Kim, Keeve E.Nachman et collab (2019). Country-specific dietary shifts to mitigate climate and water crises. Global Environmental Change.
- <sup>12</sup> J'aime manger pas gaspiller [consulté en ligne, août 2021: [lovefoodhatewaste.ca/fr/a-propos/le-gaspillage-alimentaire-au-canada/](http://lovefoodhatewaste.ca/fr/a-propos/le-gaspillage-alimentaire-au-canada/)]
- <sup>13</sup> Ouranos (2021). Consulté en ligne août 2021 [[www.ouranos.ca/portraits-climatiques](http://www.ouranos.ca/portraits-climatiques)]
- <sup>14</sup> Ministère de la sécurité publique (2008). Annexe 1 - Glossaire », Concepts de base en sécurité civile, 60 p. [[www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite\\_civile/publications/concepts\\_base/concepts\\_base\\_partie\\_5.pdf](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_civile/publications/concepts_base/concepts_base_partie_5.pdf)]
- <sup>15</sup> Ville de Montréal (2012), Plan d'action canopée 2012-2021
- <sup>16</sup> Ville de Montréal, service de l'habitation (2020). Répartition des logements sociaux et communautaires sur île de Montréal, données au 31 décembre 2019
- <sup>17</sup> Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (2021), baromètre du marché immobilier résidentiel - 2<sup>e</sup> trimestre 2021 - Région métropolitaine de Montréal, 2021, [[www.centris.ca/fr/outils/statistiques-immobilierees/montreal-ile/montreal-mercier-hochelaga-maisonneuve](http://www.centris.ca/fr/outils/statistiques-immobilierees/montreal-ile/montreal-mercier-hochelaga-maisonneuve)]





**L'ARRONDISSEMENT DE MHM REMERCIE TOUTES LES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ DE PRÈS OU DE LOIN À L'ÉLABORATION DE CE DOCUMENT.**

#### L'ÉQUIPE :

Direction de l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve

#### RÉDACTION ET CONTENU :

**Thierry Sénécal**, urbaniste, M. Env., conseiller en planification

**Geneviève Dufresne**, coordonnatrice développement durable et verdissement

**Jeanne Fournier**, chargée de communication

#### EN COLLABORATION AVEC LES MEMBRES DU COMITÉ DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE MHM :

##### DIRECTION D'ARRONDISSEMENT

- \* **Allen Dejean**, agent technique en architecture
- \* **Flavia Ioana Muresan**, coordonnatrice verdissement et développement durable
- \* **Julie Bellemare**, chargée de communication
- \* **Mélanie Brisson**, conseillère en gestion des ressources financières
- \* **Sonia Joly**, technicienne en gestion des documents et archives

##### DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

- \* **Carlos Acosta**, conseiller en planification
- \* **Marie-Claude Laforce**, conseillère en aménagement

##### DIRECTION CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- \* **Béatrice Masson**, conseillère en planification
- \* **Janie Paquette**, régisseuse
- \* **Sonia Synnett**, assistante-intervention loisirs

##### DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

- \* **André Desjardins**, agent technique en environnement
- \* **Francis Caron**, agent de recherche en développement durable
- \* **Sier-Ching Chantha**, agente de recherche

##### ET :

**Maude Brasseur**, conseillère en planification

**Pierre Tessier**, Président, Communications infrarouge

##### CRÉDITS PHOTOS :

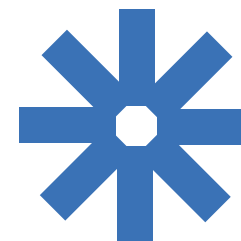
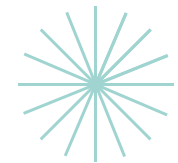
###### Mélanie Dusseault Photographe

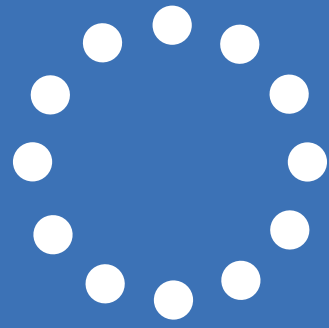
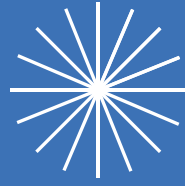
Pages : Couverture, 3, 4, 6, 12, 24, 25, 26, 30, 31, 32, 34, 35, 37, 38, 39.

###### Louis-Étienne Doré Photographe

Pages : 2, 5, 6, 23.

Déposé au conseil d'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve le 7 septembre 2021.





Mercier  
Hochelaga-Maisonneuve  
**Montréal** 

[montreal.ca/mhm](http://montreal.ca/mhm)

 [arrondissementmhm](https://www.facebook.com/arrondissementmhm)

 [arr\\_mhm](https://www.instagram.com/arr_mhm)